

Prendre en main votre mandat de délégué du personnel

PROGRAMME DE FORMATION

Introduction

- Délégués du personnel : rôle et mission
- Rôle comparé des différentes institutions représentatives du personnel (DP, organisations syndicales, CE et CHSCT)

Présentation des attributions spécifiques du délégué du personnel

- Une instance porteuse des réclamations individuelles et collectives des salariés
- Une instance d'alerte sur les libertés individuelles et collectives
- La saisine de l'inspecteur du travail
- Les consultations obligatoires

Éléments de droit du travail pour les délégués du personnel

- Le pouvoir disciplinaire de l'employeur et la défense du salarié
- Le contrat de travail : types de contrats, modification, rupture
- La durée du travail

Tenir son rôle

- La préparation d'une réunion (recueil des informations, préparation des questions, ...)
- Poser les questions écrites sur le registre des DP
- La restitution de la réunion auprès des salariés
- Les réponses écrites du représentant de l'employeur
- Le rôle supplétif des DP

Les moyens de fonctionnement

- Les heures de délégation et la liberté de déplacement
- Le local et les panneaux d'affichage
- L'accès à certains documents (registre unique du personnel, document unique d'évaluation des risques, ...)
- La saisine du juge des Prud'hommes en cas d'atteinte aux libertés individuelles

La protection des représentants du personnel et de leur mandat

- Protection de la mission : délit d'entrave
- Protection de l'emploi : principe de non discrimination

OBJECTIFS

- Connaître la mission, les attributions et les moyens d'action des Délégués du Personnel (DP)
- Savoir assister et défendre les salariés
- Savoir préparer une réunion et formuler les questions sur le registre des DP

Public

- Délégués du personnel : titulaires et suppléants (premier mandat ou renouvellement)

Les + de la formation

- Utilisation de cas d'entreprise pour approfondir les connaissances.
- L'expérience des formateurs permet d'apporter, en fonction des situations exposées par les participants, des réponses précises et des conseils basés sur l'expertise de praticiens.



2 jours (14 heures)



Intra : devis sur demande



Référence de la formation : RS9